

■ PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Trevia SA, Jouxtons-Mézerey**
2. Nom et siège de la nouvelle Sàrl: Trevia S.à r.l., Jouxtons-Mézerey
3. Décision de transformation par l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision de transformation 01.10.1997
5. Echéance de préavis des créances: **24.09.2009**
6. Adresse pour la déclaration des créances:
Atelier d'architecture Hofmann & Gailloud Sàrl, chemin de la Rueyre 72, 1008 Jouxtons-Mézery
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions. La dette est reportée sur la nouvelle société à responsabilité limitée à défaut de manifestation contraire.
8. Remarques: Les actifs et les passifs de la société ont été repris par la société à responsabilité limitée "Trevia S.à r.l.", constituée le même jour. La transformation intervient avec effet rétroactif au 30 Juin 1997. Art. 745 CO

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

05205270